

REÇU LE 05 MARS 2026



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois**

Saint-Julien-en-Genevois, le 27 février 2026

La Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois

à

Madame le député de Haute-Savoie
Virginie Duby-Muller

Madame le député,

Par courrier du 21 janvier 2026, vous avez porté mon attention sur la demande d'accès de l'Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois (APEC) à l'étude EGIS mandaté par ATMB, portant sur les reports de trafics susceptibles de résulter de la mise à péage de la section autoroutière entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse en 2029.

La problématique du report de trafic constitue une préoccupation légitime et régulièrement exprimée par les élus et les usagers. J'ai ainsi eu l'occasion de rencontrer les représentants de l'association au cours d'un entretien à l'été 2025, et ai été destinataire de leur requête.

Sensibilisée à ce sujet, la Préfète de Haute-Savoie a, par suite, saisi la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités, afin de partager, auprès de l'association, les données issues de l'étude conduite. La demande d'en élargir l'accès a également été formulée.

Dans l'attente des consignes de l'administration centrale, les services de l'État restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois

Isabelle ARRIGHI

Copie : APEC